

### **Fiche de poste 06/2010**

**Poste à pourvoir:** Chef de projet ARC EXPRESS à la division « fer, concertation, expertise » (FCE) au sein de la direction des projets d'investissement – Poste de catégorie A+.

**Rôle du STIF :** le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), autorité organisatrice des transports en Ile-de-France, est un établissement public local. Il est en charge de l'organisation des services de transports publics dans la région Ile-de-France ; il fixe les tarifs et assure l'équilibre financier du système de transport. Il met en œuvre les grands projets d'investissement et contribue à l'amélioration de la qualité des transports offerts aux voyageurs. Il dispose d'un budget de près de 4 milliards d'euros et emploie 200 personnes.

#### **Contexte dans lequel se situe le poste:**

Le Conseil du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) du 8 juillet 2009 a approuvé le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) du projet ARC EXPRESS. Le DOCP a servi de support à la saisine de la Commission nationale du débat public le 9 juillet 2009. Par décision du 2 septembre 2009, la Commission nationale du débat public a décidé que le projet ARC EXPRESS devait faire l'objet d'un débat public.

ARC EXPRESS, c'est un projet :

- de rocade de métro automatique en proche couronne, maillant efficacement les lignes de transports collectifs existantes (lignes de métro, RER et trains de banlieue, tramways) permettant de desservir les territoires denses ou en développement;
- d'une soixantaine de kilomètres, développant une vitesse commerciale élevée (40 km/h) et une fréquence de desserte comparable à celle du métro parisien;
- principalement souterrain réalisable en plusieurs arcs ;
- d'un coût d'environ 5 milliards d'euros pour les 2 arcs prioritaires.

La préparation du débat public est réalisée au STIF par la division Fer, division rattachée à la Direction des Projets d'Investissements.

La division Fer souhaite se renforcer pour préparer le débat public du projet ARC EXPRESS, mener ce débat et poursuivre les phases suivantes d'études du projet. Elle recrute donc un **chef de projet Arc Express.**

La division FCE exerce les responsabilités de la direction des projets d'investissement sur les réseaux ferrés lourds d'Ile-de-France (RER, SNCF banlieue, métro, tram-train).

L'équipe de la division FER est constituée de :

- 9 chargés de projets ferroviaires
- 1 chargé de mission Expertises avec un assistant
- 3 chargées de mission Concertation
- une secrétaire
- et une chef de division.

Les projets pilotés ou suivis par la division correspondant au Contrat de Plan Etat Région représentent un montant d'investissement de plusieurs milliards d'euros sur la période 2007-2013 et comportent les études de projets majeurs comme la rocade Arc express ou le prolongement de la ligne 14. A ceux-ci s'ajoutent les projets des contrats particuliers entre la Région et les départements franciliens, les projets du plan Espoir Banlieue ainsi que les

projets du plan de mobilisation pour les transports en commun voulu par la Région Ile de France.

**Attributions du-de la titulaire du poste :**

Le-la titulaire du poste assure le pilotage global du projet **ARC EXPRESS**, sous la responsabilité de la chef de la division FER et aura donc en charge :

- La préparation et la participation aux phases de concertation du projet, en lien avec la responsable de la division FCE ; il-elle pourra se faire assister en tant que de besoin par l'ensemble des personnes ressources de la division (chargées de concertation, chargés de projet, responsable du pôle expertise) ainsi que par une assistance à maîtrise d'ouvrage recrutée spécifiquement pour ce débat par le STIF,
- La préparation et le suivi des études des phases ultérieures du projet (schéma de principe),
- Le contrôle et le suivi des marchés nécessaires au débat (programme, calendrier, coût) et aux études,
- Le suivi de la convention de financement du débat, en lien avec les financeurs,
- La négociation de la convention de financement des études,
- La rédaction de notes de synthèse ou de problématique à l'intention des décideurs intéressés au projet.
- Le pilotage et la coordination des travaux des intervenants internes au STIF (chargés de projet de la Direction des projets d'investissement, de la Direction des affaires économiques et tarifaires, du Secrétariat général, de la Direction de l'exploitation et de la Direction de la communication), ainsi que des partenaires externes (commission du débat public entre autre)

Le-la titulaire du poste travaillera directement avec la responsable de la division et animera l'équipe projet, le chargé de projets ferroviaires, la chargée de projet concertation débat et enquête publique assurant le suivi du projet Arc Express ainsi que la secrétaire de la division ferroviaire, dédiée au sein de la division et intervenant en soutien.

En ce qui concerne la préparation du débat public, il s'agira en particulier :

- d'apporter des réponses aux questions posées par la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) telles que questions techniques sur les variantes de tracé, conséquences sur le dimensionnement du parc de matériel roulant, conditions de garage, estimation des coûts d'investissement et d'exploitation, phasage de réalisation, impact des travaux,... ;
- de poursuivre et finaliser la rédaction du dossier du maître d'ouvrage et tout élément nécessaire à la tenue du débat;
- d'assurer l'organisation matérielle du débat public en lien avec la CPDP ;
- de représenter le STIF lors du débat, avec le soutien de la responsable de la division FER et le Directeur des projets d'investissement.

**Profil du- de la titulaire du poste :**

Le-la titulaire du poste devra disposer d'une expérience de maîtrise d'ouvrage de grands projets et/ou de débat public indispensable, ainsi que les compétences suivantes :

- capacité d'analyse et de priorisation des enjeux,
- rigoureux, esprit de synthèse,
- sensibilité aux enjeux de transport et d'aménagement,
- bonne compréhension des contraintes de conception et de réalisation de projets d'infrastructures de transport et/ou d'aménagements de voirie,
- notions de droit et connaissance des procédures administratives liées aux projets,
- aptitudes relationnelles.

Bac + 5 de préférence, formation d'ingénieur, architecte ou Master II / Magistère en transport, aménagement ou urbanisme.

**Conditions :** Poste ouvert aux fonctionnaires de catégorie A + des trois fonctions publiques et eux contractuels.

**Renseignements auprès de :** Sandrine GOURLET, chef de la division FCE, (tel : 01.53.59.14.07/mail : [sandrine.gourlet@stif.info](mailto:sandrine.gourlet@stif.info)) et Jean-François HELAS, directeur des projets d'investissement (tel: 01.53.59.14.42/mail: [jean-francois.helas@stif.info](mailto:jean-francois.helas@stif.info))

**Adresser CV et lettre de motivation à l'attention de Madame la directrice générale** par mail sous référence FPOST 06/2010 (ressources.humaines@stif.info) ou par courrier (**STIF 41, rue de Châteaudun 75009 Paris**).